

Niveau d'action: maintien du personnel, illustré par le « dispositif de réinsertion professionnelle des infirmiers-ères »

Ingrid Kündig / SSP-VD

10 février 2010: manifestation pour la promotion des
actions visant à garantir des effectifs suffisants en
personnel soignant

Thèmes abordés

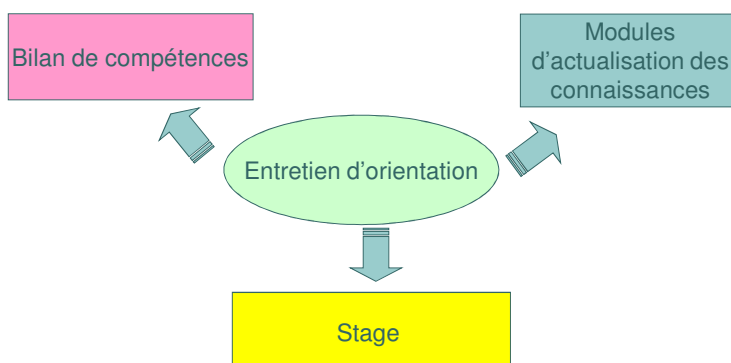
- Contexte et quelques dates
- Le dispositif de réinsertion professionnelle des infirmiers-ères
- Un succès
- Quelques données
- Les résultats
- Les projets professionnels aboutis
- Age des personnes engagées
- Les coûts du dispositif

Contexte et quelques dates

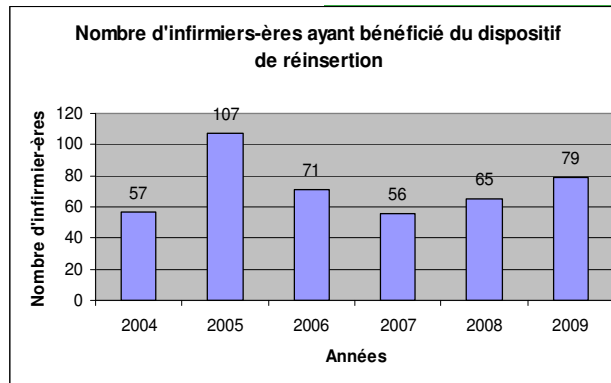
- 1989: création du CIPS (centre d'information sur les professions de la santé) sous l'impulsion du Service de la santé publique
- 2004: développement du dispositif de réinsertion professionnelle
- 2006: le CIPS intègre les professions du social
- 2008: les mesures de lutttes contre la pénurie de personnel soignant permet de pérenniser le dispositif de réinsertion professionnelle des infirmières.

Le département de la formation professionnelle et de la culture (DFJC) et le Service de la santé publique (SSP) subventionnent les activités du CIPS

Le dispositif de réinsertion professionnelle des infirmier-ères



Un succès...



Total: 435

Quelques données

Issues de l'analyse des données récoltées par un questionnaire remis aux bénéficiaires du dispositif (n=134) :

- 19% n'ont pas d'enfant
- 49% ont 1 ou 2 enfants
- 32% ont >2 enfants
- 77% vivent en couple
- 46% ont entre 25 et 34 ans de diplôme
- 45% ont arrêté leur activité pendant 11 ans ou plus

Résultats

Au 8 janvier 2010:

- 437 infirmières rencontrées
- 236 ont terminé leur réinsertion professionnelle
- 233 sont engagées
- 153 sont en cours de processus
- 48 ont renoncé

Les projets professionnels aboutis

Engagements:

- 71 au CHUV et hôpitaux de soins aigus
- 48 en EMS (établissement médico-sociaux)
- 41 dans une autre institution
- 33 en CMS (centre médico-sociaux)
- 23 en CTR (centre de traitement et réadaptation)
- 14 en psychiatrie
- 3 en cliniques privées

Age des personnes engagées

- 59% sont dans une tranche d'âge de 41 à 55 ans
- 23% ont entre 20 et 40 ans
- 18% ont plus de 55 ans

Quelques chiffres....

- Coût moyen par infirmier-ère (2004-2008)
 - Par infirmier-ère rencontré-e: 5070.-
 - Par infirmier-ère engagée: 9000.-
 - Par infirmier-ère ayant suivi cours, stage, bilan de compétences: 6500.-
- coût en 2008: 8'300.-/infirmière (65)

Des questions?

- **Merci de votre attention....**